

**RÉSULTATS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019
TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

Revenus de 3,268 milliards de dollars, en hausse de 13,0 %
Bénéfice net de 126,0 millions de dollars, en baisse de 37,1 %
Bénéfice net ajusté de 160,3 millions de dollars, en baisse de 20,0 %

(Montréal, 7 août 2018) – Saputo inc. (TSX: SAP) (Saputo ou la Société) a divulgué aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019, terminé le 30 juin 2018. À moins d'avis contraire, tous les montants inclus dans ce communiqué de presse sont exprimés en dollars canadiens et sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

- Les revenus du trimestre ont totalisé 3,268 milliards de dollars, en hausse d'environ 376 millions de dollars, ou 13,0 %.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration (BAIIA ajusté*) s'est établi à 307,5 millions de dollars, en baisse de 47,7 millions de dollars, ou 13,4 %.
- Le bénéfice net a totalisé 126,0 millions de dollars, en baisse de 74,3 millions de dollars, ou 37,1 %.
- Le bénéfice net ajusté* a totalisé 160,3 millions de dollars, en baisse de 40,0 millions de dollars, ou 20,0 %.
- Le bénéfice net par action (de base et dilué) s'est établi à 0,32 \$ pour le trimestre, comparativement à 0,52 \$ et à 0,51 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 38,5 % et de 37,3 %, respectivement.
- Le bénéfice net par action ajusté* (de base et dilué) s'est établi à 0,41 \$ pour le trimestre, comparativement à 0,52 \$ et à 0,51 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 21,2 % et de 19,6 %, respectivement.

(en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action)

(non auditées)	Pour les trimestres terminés les	
	2018	30 juin 2017
Revenus	3 267,8	2 892,1
BAIIA ajusté*	307,5	355,2
Bénéfice net	126,0	200,3
Bénéfice net ajusté*	160,3	200,3
Bénéfice net par action		
De base	0,32	0,52
Dilué	0,32	0,51
Bénéfice net par action ajusté*		
De base	0,41	0,52
Dilué	0,41	0,51

- L'augmentation des revenus est attribuable à la hausse des volumes de ventes découlant essentiellement des acquisitions conclues.
- La baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers aux États-Unis et à l'échelle internationale a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 33 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La relation entre le prix moyen du bloc** par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté, et a été contrebalancée par la hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique ainsi que la hausse des charges liées au projet de progiciel de gestion intégré (PGI) qui ont eu une incidence négative d'environ 29 millions de dollars sur le BAIIA ajusté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence négative sur les revenus et le BAIIA ajusté d'environ 125 millions de dollars et 13 millions de dollars, respectivement, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

** Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

- Le 1^{er} mai 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn ou MG), basée en Australie (acquisition de Murray Goulburn), lesquelles ont fourni un apport pour une période de deux mois au cours du trimestre considéré.
- Les coûts d'acquisition ont eu une incidence négative sur le bénéfice net d'environ 34 millions de dollars, ce qui comprend les droits de timbre liés à l'acquisition de Murray Goulburn.
- Le 19 juin 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (acquisition de Shepherd Gourmet).
- Le conseil d'administration a révisé la politique en matière de dividendes et a augmenté le dividende trimestriel, qui est passé de 0,16 \$ l'action à 0,165 \$ l'action, soit une hausse de 3,1 %. Le dividende trimestriel sera payable le 14 septembre 2018 aux actionnaires ordinaires inscrits le 4 septembre 2018.
- Une tranche du dividende payable le 14 septembre 2018, actuellement évaluée à 0,0132\$ par action ordinaire, ne sera pas admissible aux fins du crédit d'impôt bonifié au Canada et, par conséquent, elle ne sera pas désignée à titre de dividende déterminé. La tranche restante du dividende, actuellement évaluée à 0,1518\$ par action ordinaire, sera désignée à titre de dividende déterminé aux fins de l'impôt fédéral et des provinces au Canada.

Renseignements supplémentaires

Pour des renseignements supplémentaires sur les résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2019, veuillez consulter les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes, et le rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice 2019. Ces documents sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et dans la section « Investisseurs » du site web de la Société, à l'adresse suivante : www.saputo.com.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique afin de discuter des résultats du premier trimestre de l'exercice 2019 aura lieu le mardi 7 août 2018 à 13 h, heure de l'Est. Le numéro à composer afin de participer à cette conférence téléphonique est le 1-888-223-4508. Afin d'assurer votre participation, veuillez s'il vous plaît signaler ce numéro cinq minutes avant le début de la conférence.

Pour écouter cet appel via Internet, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <http://www.gowebcasting.com/9343>.

Pour ceux qui ne pourront participer, un enregistrement de la conférence sera disponible pour écoute jusqu'à 23 h 59 le mardi 14 août 2018. Pour accéder à cet enregistrement, veuillez signaler le 1-800-997-6910, code d'accès 21892903. La webdiffusion sera archivée sur le site Web de Saputo, dans la section « Investisseurs » sous l'onglet « Nouvelles » à l'adresse www.saputo.com.

À propos de Saputo

Saputo produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers. Saputo est parmi les dix plus grands transformateurs laitiers au monde, le plus important fabricant de fromage et le plus grand transformateur de lait nature et de crème au Canada, le plus important transformateur laitier en Australie et le deuxième plus important en Argentine. Aux États-Unis, la Société est l'un des trois plus grands fabricants de fromage et l'un des plus grands fabricants de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée et de culture bactérienne. Nos produits sont vendus dans plusieurs pays sous des marques reconnues comme *Saputo*, *Alexis de Portneuf*, *Armstrong*, *COON*, *Cracker Barrel**, *Dairyland*, *DairyStar*, *Devondale*, *Friendship Dairies*, *Frigo Cheese Heads*, *La Paulina*, *Milk2Go/Lait's Go*, *Montchevre*, *Murray Goulburn Ingredients*, *Neilson*, *Nutrilait*, *Scotsburn**, *Stella*, *Sungold*, *Treasure Cave* et *Woolwich Dairy*. Saputo inc. est une société publique et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole " SAP ".

*Marque de commerce utilisée sous licence.

Ligne média

1-514-328-3141 / 1-866-648-5902

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets et les intentions de Saputo à la date des présentes en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses coûts d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités.

Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs à court et à moyen terme de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, ses projets, ses objectifs et ses attentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2018 de la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Vous ne devez pas accorder une importance indue à ces énoncés ni vous y fier à une autre date.

Dans la mesure où des énoncés prospectifs figurant dans le présent document constituent des perspectives financières au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, une telle information vise à fournir aux actionnaires des renseignements à l'égard de la Société, y compris son évaluation des plans financiers futurs, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les perspectives financières, tout comme l'information prospective en général, sont fondées sur des estimations, des attentes et des hypothèses actuelles et sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents de même qu'à d'autres facteurs.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les **revenus consolidés** du trimestre terminé le 30 juin 2018 ont totalisé 3,268 milliards de dollars, en hausse d'environ 376 millions de dollars, ou 13,0 %, comparativement à 2,892 milliards de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des volumes de ventes découlant de l'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn pour une période de deux mois, de Betin, Inc., faisant affaire sous le nom de Montchevre (acquisition de Montchevre), et des activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de Southeast Milk, Inc. (acquisition de SMI) pour le trimestre complet, de même que de l'acquisition de Shepherd Gourmet pour une période d'environ deux semaines s'est traduite par une augmentation des revenus par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre* par livre s'est traduite par une augmentation des revenus d'environ 34 millions de dollars. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse du prix des ingrédients laitiers aux États-Unis et à l'échelle internationale par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises s'est traduite par une diminution des revenus d'environ 125 millions de dollars.

Le **BAIIA ajusté consolidé** du trimestre terminé le 30 juin 2018 a totalisé 307,5 millions de dollars, en baisse de 47,7 millions de dollars, ou 13,4 %, comparativement à 355,2 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers aux États-Unis et à l'échelle internationale a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 33 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. De plus, la hausse d'environ 24 millions de dollars des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant des frais de manutention et d'entreposage externe additionnels et des coûts de transport, de même que la hausse d'environ 5 millions de dollars des frais d'administration découlant essentiellement des initiatives liées au PGI, se sont traduites par une baisse du BAIIA ajusté. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par l'incidence favorable des volumes de ventes additionnels découlant des récentes acquisitions. Finalement, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté d'environ 13 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'**amortissement** pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 a totalisé 74,2 millions de dollars, en hausse de 20,5 millions de dollars, comparativement à 53,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement attribuable aux ajouts aux immobilisations, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables, à la charge d'amortissement additionnelle liée à l'acquisition de Montchevre et à l'acquisition de Murray Goulburn, ainsi qu'aux marques de commerce, pour lesquelles l'amortissement a commencé à l'exercice 2019.

Les **coûts d'acquisition** se sont chiffrés à 48,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2018. Les coûts d'acquisition sont liés à l'acquisition de Murray Goulburn, ce qui comprend des droits de timbre de 38,6 millions de dollars, de même qu'à l'acquisition de Shepherd Gourmet.

Les **charges d'intérêts** nettes ont augmenté de 9,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la nouvelle entente de crédit prélevée en totalité le 1^{er} mai 2018, d'un montant de 1,284 milliard de dollars, relativement à l'acquisition de Murray Goulburn.

Les **impôts sur les bénéfices** pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 ont totalisé 39,1 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 23,7 %, comparativement à 31,3 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement attribuable à la diminution du taux d'imposition fédéral aux États-Unis découlant de la réforme fiscale américaine*. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant et la source des bénéfices imposables, les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et la révision des hypothèses et des estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société.

Le **bénéfice net** du trimestre terminé le 30 juin 2018 a totalisé 126,0 millions de dollars, en baisse de 74,3 millions de dollars, ou 37,1 %, comparativement à 200,3 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable aux facteurs mentionnés ci-dessus.

Le **bénéfice net ajusté** a totalisé 160,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2018, comparativement à 200,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable aux facteurs mentionnés ci-dessus.

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices	2019	2018				2017		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Revenus	3 267,8	2 744,4	3 021,8	2 884,2	2 892,1	2 719,8	2 966,1	2 845,3
BAlIA ajusté*	307,5	261,7	318,0	329,8	355,2	284,1	346,6	340,6
Bénéfice net	126,0	130,0	337,0	185,2	200,3	165,2	197,4	191,8
Coûts d'acquisition et de restructuration ¹	34,3	5,3	25,1	0,2	—	—	—	—
Réforme fiscale américaine**	—	—	(178,9)	—	—	—	—	—
Bénéfice net ajusté*	160,3	135,3	183,2	185,4	200,3	165,2	197,4	191,8
Bénéfice net par action								
De base	0,32	0,34	0,87	0,48	0,52	0,42	0,50	0,49
Dilué	0,32	0,33	0,86	0,47	0,51	0,42	0,49	0,48
Bénéfice net par action ajusté*								
De base	0,41	0,35	0,47	0,48	0,52	0,42	0,50	0,49
Dilué	0,41	0,35	0,47	0,47	0,51	0,42	0,49	0,48

* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

** Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

¹ Déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Principaux facteurs consolidés ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA ajusté

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019	2018			
	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché ^{*.1}	2	(3)	(19)	(6)	3
Réduction de valeur des stocks	—	(11)	(2)	(3)	(1)
Conversion des devises ^{1,2}	(13)	(5)	(14)	(8)	9

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

² La conversion des devises inclut l'effet sur le BAlIA ajusté de la conversion du dollar américain, du dollar australien et du peso argentin en dollars canadiens.

INFORMATION SECTORIELLE

Secteur Canada

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019	2018			
	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 011,0	980,9	1 057,2	1 032,6	999,2
BAlIA ajusté*	105,5	108,1	127,9	122,9	117,0

* La mesure non définie par les normes IFRS est décrite à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada).

Secteur USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019	2018			
	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 594,6	1 435,1	1 591,3	1 528,1	1 578,3
BAlIA ajusté*	154,3	128,3	153,9	170,7	196,5

* La mesure non définie par les normes IFRS est décrite à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA ajusté

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019	2018			
	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché*, 1	2	(3)	(19)	(6)	3
Réduction de valeur des stocks	–	(7)	–	–	–
Taux de change du dollar américain ¹	(8)	(6)	(9)	(7)	8

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Autres informations pertinentes

(en dollars USD, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2019	2018			
	T1	T4	T3	T2	T1
Prix du bloc*					
Ouverture	1,530	1,540	1,735	1,525	1,520
Clôture	1,555	1,530	1,540	1,735	1,525
Moyenne	1,603	1,524	1,627	1,660	1,575
Prix du beurre*					
Ouverture	2,215	2,208	2,315	2,643	2,108
Clôture	2,268	2,215	2,208	2,315	2,643
Moyenne	2,339	2,160	2,254	2,568	2,312
Prix moyen de la poudre de lactosérum par livre*	0,279	0,241	0,310	0,403	0,465
Écart*	0,135	0,148	0,072	0,066	0,039
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien ¹	1,290	1,268	1,270	1,256	1,344

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

¹ Selon l'information publiée par Bloomberg.

Le Secteur USA se compose de la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

Secteur International

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019	2018			
	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	662,2	328,4	373,3	323,5	314,6
BAlIA ajusté*	47,7	25,3	36,2	36,2	41,7

* La mesure non définie par les normes IFRS est décrite à la rubrique « Glossaire », à la page 20 du rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice financier 2019.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA ajusté

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019	2018			
	T1	T4	T3	T2	T1
Réduction de valeur des stocks	–	(4)	(2)	(3)	(1)
Conversion des devises ¹	(7)	2	(4)	(1)	1

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le Secteur International se compose de la Division Produits laitiers (Argentine) et de la Division Produits laitiers (Australie).

PERSPECTIVES

La Société bénéficie d'un bilan et d'une structure du capital solides, soutenus par un niveau élevé de flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation. Cette souplesse financière permet à la Société de continuer de croître par l'entremise d'acquisitions ciblées et de façon organique grâce à des dépenses en immobilisations stratégiques. La création de valeur pour les actionnaires et l'amélioration de la rentabilité demeurent les pierres angulaires des objectifs de la Société. La Société s'est engagée à fabriquer des produits de qualité et elle continuera de mettre l'accent sur l'efficacité opérationnelle.

La Société poursuivra ses activités de planification, de conception et de mise en œuvre liées à la migration vers le nouveau PGI qui a déjà été mis en œuvre avec succès en Argentine et en Australie. La Société prévoit compléter la mise en œuvre du système au sein de la Division Aliments laitiers (USA) au cours de l'exercice 2019. La Société procédera par la suite à la mise en œuvre au sein de la Division Fromages (USA), laquelle devrait avoir lieu au cours de l'exercice 2020. La mise en œuvre au sein de la Division Produits laitiers (Canada) commencera à l'exercice 2020.

Au Canada, afin d'atténuer les pressions sur les marges, la faible croissance et les conditions de marché concurrentielles, nous continuerons de mettre l'accent sur la révision de l'ensemble de nos activités pour améliorer l'efficacité opérationnelle. La Division Produits laitiers (Canada) entreprendra des projets d'immobilisations visant à améliorer l'efficacité et à maximiser la place qu'elle occupe en ce qui a trait à la fabrication afin de conserver une position de chef de file. Dans le cadre du plan de dépenses en immobilisations de la Société, nous prévoyons construire, au cours des trois prochaines années, une nouvelle installation à Port-Coquitlam, en Colombie-Britannique, afin de mieux servir le marché de l'Ouest canadien et de bénéficier d'une installation à la fine pointe de la technologie qui sera mise en service au cours de l'exercice 2021. Par conséquent, la Société a conclu une entente afin de vendre son installation existante de Burnaby, en Colombie-Britannique. La vente devrait être conclue au cours de l'exercice 2019 et la Société signera un contrat de location visant cette même installation jusqu'à ce que la construction de la nouvelle installation soit achevée.

La Division procédera aussi à l'intégration de l'acquisition de Shepherd Gourmet. L'acquisition permettra à la Division Produits laitiers (Canada) d'accroître sa présence dans les fromages de spécialité et d'élargir son offre de yogourts au Canada.

La Division Fromages (USA) continuera de se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et sur le contrôle des coûts pour atténuer l'incidence négative des marchés de marchandises pour les ingrédients laitiers et des conditions de marché concurrentielles sur le BAIIA ajusté. Au cours des trimestres à venir, la Division bénéficiera des capacités de fabrication additionnelles de fromage bleu à son usine construite récemment à Almena, au Wisconsin. Ce projet de dépenses en immobilisations permet à la Division de continuer à renforcer sa position au sein de la catégorie du fromage bleu.

La Division finalisera l'intégration de l'acquisition de Montchevre, qui permettra à la Division Fromages (USA) d'accroître sa présence dans les fromages de spécialité aux États-Unis.

Le Department of Agriculture des États-Unis a annoncé que les producteurs laitiers de la Californie avaient voté en faveur de la mise en place d'un programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait pour tout l'État de la Californie. Le nouveau programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait de la Californie sera mis en place le 17 octobre 2018, et les prix avancés et les facteurs de fixation des prix seront annoncés le 1er novembre 2018. Si le programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait de la Californie avait été en vigueur au début de l'exercice considéré, l'incidence négative de ces derniers sur le BAIIA ajusté pour le trimestre aurait totalisé environ 7 millions de dollars, selon les prix réels du lait au cours du trimestre. Le Secteur continuera de surveiller les marchés laitiers et prendra les décisions appropriées pour atténuer l'incidence sur ses activités. Afin de traiter l'incidence négative d'une structure de coûts additionnels, nous avons l'intention d'adopter une approche disciplinée en révisant notre stratégie en ce qui a trait aux prix fixés pour les consommateurs.

La Division Aliments laitiers (USA) continue de se concentrer sur l'optimisation et la maximisation de ses investissements dans son réseau existant afin de tirer parti des nouvelles capacités de production, de favoriser la croissance future, de satisfaire à la demande des clients et de mettre en marché de nouveaux produits. La Division continuera d'investir pour soutenir ses capacités de production et consolider sa position concurrentielle en matière de coûts afin d'atténuer les conditions de marché concurrentielles. Plus précisément, la Division Aliments laitiers (USA) se concentrera sur des dépenses en immobilisations ciblées visant à accroître la capacité de production.

Les marchés des ingrédients laitiers ont continué de reculer durant le premier trimestre de l'exercice 2019, et les prix de ces marchés devraient demeurer bas au cours de l'exercice 2019, ce qui continuera à exercer une pression à la baisse sur les marges du Secteur Canada et du Secteur USA.

Le Secteur International continuera de chercher à accroître les volumes de ventes sur les marchés existants et de développer ses affaires sur d'autres marchés internationaux. Le Secteur continuera d'évaluer l'ensemble de ses activités afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et s'efforcera de maximiser sa flexibilité opérationnelle pour atténuer les variations des conditions du marché. Alors que la volatilité des marchés des produits laitiers perdure, nous ne prévoyons pas une remontée importante des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers au cours de l'exercice 2019. Nous continuerons donc de mettre l'accent sur le contrôle des coûts et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle afin d'atténuer leur incidence sur le BAIIA ajusté.

Le 1er mai 2018, la Société a conclu l'acquisition de Murray Goulburn, ce qui complète les activités de la Division Produits laitiers (Australie). En acquérant un acteur bien établi dans l'industrie, la Société a affirmé sa volonté de renforcer sa présence sur le marché australien. Dans le cadre du processus d'intégration, la Société se concentrera à augmenter l'approvisionnement en lait, à revoir les activités de Murray Goulburn et à maximiser le réseau dont elle dispose. Le 17 juillet 2018, la Société a aussi annoncé qu'elle avait conclu un accord avec Bega Cheese Limited, un transformateur laitier australien, visant la vente de son usine de Koroit, dans l'État de Victoria, en Australie. Le prix de vente d'environ 244 millions de dollars (250 millions de dollars AUD) est payable en trésorerie à la clôture. La transaction est assujettie à l'approbation de l'Australian Competition and Consumer Commission et devrait se conclure au deuxième trimestre de l'exercice 2019. Ce dessaisissement était requis conformément à l'engagement conclu avec l'Australian Competition and Consumer Commission dans le cadre de l'acquisition de Murray Goulburn.

Nous visons toujours à accroître l'efficacité globale de tous nos secteurs et à poursuivre notre croissance, tant à l'interne qu'au moyen d'acquisitions.